



2010 Rapport d'activité



SDIS NORD

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS



Pour cette sixième édition, j'ai souhaité que le rapport d'activité du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Nord présente un format lisible et moderne, afin qu'il devienne un nouvel outil de communication, d'information et de valorisation de l'activité de notre établissement public.

Ainsi, il vous permettra d'avoir non seulement une vision détaillée et concrète du travail effectué par les agents en 2010, mais également d'identifier les temps forts qui ont rythmé l'activité du SDIS tout au long de cette année.

A la lecture de ce document, vous constaterez que de nouveaux outils performants ont été mis à disposition des personnels afin d'assurer la sécurité des Nordistes dans des conditions optimales et dans un délai maximum d'accès aux secours de 15 minutes.

Au titre de ceux-ci, je retiendrai plus particulièrement le recrutement de 120 Sapeurs-Pompiers Professionnels et 35 personnels administratifs, l'acquisition de 138 véhicules et les inaugurations des Centres d'Incendie et de Secours d'Anzin, de Caudry et de la Vallée de la Lys.

Dans un autre domaine, je veux souligner la participation des 9 Sapeurs-Pompiers Professionnels et Volontaires du SDIS du Nord à la mission humanitaire organisée suite au séisme qui s'est produit en Haïti en début d'année 2010. Cette démonstration concrète d'entraide témoigne une fois de plus du dévouement dont font preuve les agents de notre établissement public et de la reconnaissance de leur professionnalisme.

Afin d'assurer quotidiennement un service de secours efficace, le SDIS du Nord s'engage, année après année, à offrir aux agents départementaux des moyens à la hauteur de leurs compétences et du service qu'ils effectuent.

Bonne lecture!


Daniel RONDELAERE
Président du SDIS du Nord

GLOSSAIRE

ARI	Appareil Respiratoire Isolant	EPI	Equipements de Protection Individuelle	RAD	Formation en Risques Radiologiques
CA	Conseil d'Administration	FAI	Fonds d'Aide à l'Investissement	RCH	Formation en Risques Chimiques
CIS	Centre d'Incendie et de Secours	FPT	Fourgon Pompe-Tonne	RCH	Unité de valeur «Risques chimiques» de formation de spécialités de SP.
CLD	Congé de Longue Durée	G1	Groupement Territorial n°1	RO	Règlement Opérationnel
CLM	Congé de Longue Maladie	G2	Groupement Territorial n°2	RRO	Règlement de Recensement Opérationnel
CMP	Code des Marchés Publics	G3	Groupement Territorial n°3	SAP	Secours à personnes
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	G4	Groupement Territorial n°4	SC	Services Centraux
CNPE	Centrale Nucléaire de Gravelines	G5	Groupement Territorial n°5	SCOT	Schéma d'Organisation du Territoire
CODERST	Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques	GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences	SD	Sauvetage Déblaiement
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	GPT	Groupement Territorial	SDACR	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
COM	Direction Communication	GRIMP	Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux	SPP	Sapeur-Pompier Professionnel
COS	Commandant des Opérations de Secours	ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	SPPNO	Sapeur-Pompier Professionnel Non Officier
CPI	Centre de Première Intervention	IMP	Unité de valeur «Intervention en milieu périlleux» de formation de spécialités de SP	SPV	Sapeur-Pompier Volontaire
CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	JSP	Jeune Sapeur-Pompier	SSIAP	Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne
CTD	Centre Technique Départemental	LDV	Lance Débit Variable.	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical
D INF	Direction Informatique	MOTR	Moniteur aux Outils à Tailles Réelles	SZSIC	Service Zonal des Systèmes d'Information et de Communication
D TRANS	Direction Transmission	MTEA	Moniteur aux Techniques d'Engagement et d'Attaque	TRS	Formation en Transmissions
DD	Développement Durable	OSSP	Opérateur Sportif de Sapeur-Pompier	UA	Urgence Absolue
DDISIS	Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours	PATS	Personnel Administratif, Technique ou Spécialisé	UR	Urgence Relative
DGCI	Direction Générale du Contrôle Interne	PC	Poste de Commandement	USL	Unité de Soutien Logistique
DGTL	Direction Générale Technique et Logistique	PLU	Plan Local d'Urbanisme	VAT	Véhicule d'Assistance Technique
DIG	Direction de l'Information Géographique	POI	Plan d'opération interne	VL	Véhicule Léger
DRH	Direction des Ressources Humaines	PPI	Plan particulier d'intervention	VLI/VLM	Véhicule Léger d'Intervention / Médicalisé
DSGAJ	Direction des Services Généraux et Affaires Juridiques	PPIGE	Plateforme Publique de l'Information Géographique	VPC	Véhicule Poste de Commandement
ECASC	Ecole d'Application de la Sécurité Civile.	PRS1	Unité de valeur «Prévision» de formation de spécialités de SP	VSAV	Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
EPA	Echelle Pivotante Automatique	PSC1	Prévention de Secours Civiques de niveau 1	VSM	Véhicule de Secours Métro

Les données opérationnelles, les grands évènements et l'activité des directions prévention et prévision constituent le cœur du fonctionnement du SDIS en 2010.
(Page 09)

UN FORT POTENTIEL HUMAIN PAGE 17

Recrutements et créations de postes	Page 18
Un dispositif d'accueil pour les nouveaux PATS	Page 18
La santé et la sécurité des personnels	Page 19
La formation	Page 20
L'attention portée à l'évolution professionnelle	Page 21
Assurer la relève	Page 22
Favoriser le Volontariat	Page 23

PAGE 25 DES BÂTIMENTS ET DU MATÉRIEL POUR MODERNISER L'ÉTABLISSEMENT

Page 26	138 véhicules et engins livrés en 2010
Page 28	Un troisième Véhicule Santé Prévention
Page 28	Trois constructions neuves inaugurées
Page 31	Des CIS modulaires
Page 31	Des chantiers lancés
Page 32	Des locaux fonctionnels en hyper centre de Lille pour les services centraux
Page 33	Mise en place du Centre Technique Départemental (CTD) à Ennevelin

UNE ORGANISATION SOUCIEUSE DE LA PERFORMANCE PAGE 35

Le budget et la réforme des contributions	Page 36
La mise en place d'une GPEC	Page 37
Création de la Direction Générale du Contrôle Interne	Page 38
L'informatisation des dossiers médicaux du personnel	Page 38
La mutualisation COM SGAJ et DIG autour de la reprographie	Page 39
Le SDIS rationalise les circuits logistiques	Page 39
Le progiciel de gestion d'archives AVENIO	Page 39
Les vacances issues de TITANVAC	Page 40
Réduction du délai de paiement des fournisseurs	Page 40
Une prise en compte des préoccupations de développement durable	Page 40
Un nouveau marché de télécommunications	Page 41
Le développement de l'application «agents» par la Direction Informatique	Page 42
Le site Intranet cartographie et le parcellaire en ligne	Page 43

PAGE 45 LE SDIS S'OUVRE VERS SES PARTENAIRES

Page 46	Une convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Page 47	Un dispositif pour réguler l'usage de l'image
Page 47	ANTARES
Page 48	Les jurys Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes
Page 48	Le SDIS terrain de stage pour la fac de médecine
Page 48	Le SDIS prestataire de formation pour les autres SDIS



155 086 INTERVENTIONS DÉCLENCHÉES EN 2010

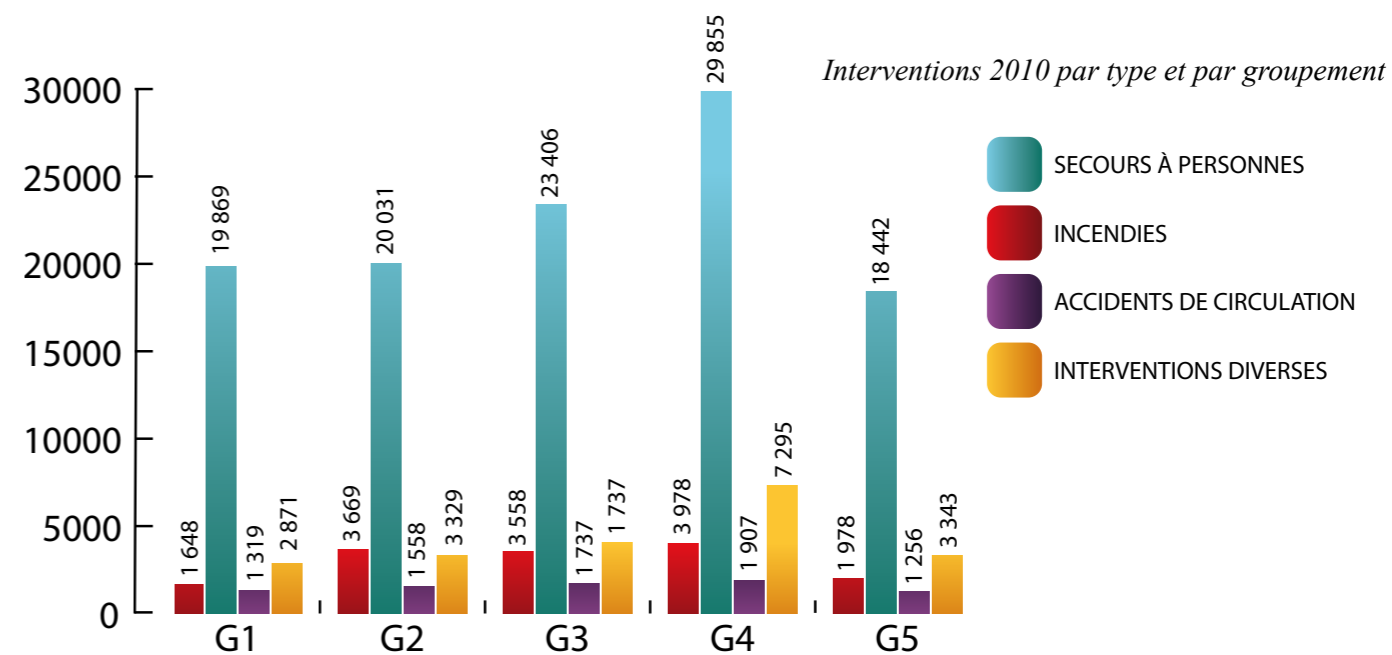
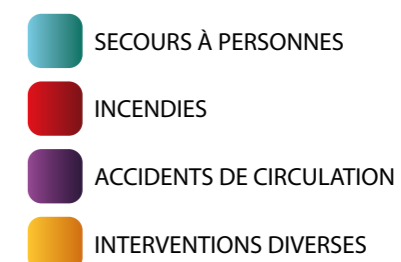
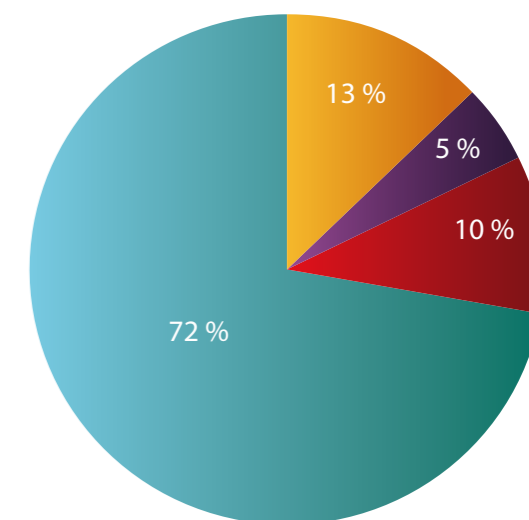
Il y a eu 155 086 interventions déclenchées par les 5 CTA en 2010.

- 14 826 pour des incendies
- 111 603 pour des secours à personnes
- 7 778 pour des accidents de la circulation
- 20 879 pour des raisons diverses.

L'année écoulée a été marquée par la dissolution ou le transfert de 3 CPI (Masnières, Viesly, Catillon sur Sambre) et 4 CIS (Louvroil, Maulde, Saint Aubert, Avesnes les Auberts).

A l'horizon 2011, le Corps Départemental est composé de 132 CIS. Il reste 8 CPI dont 2 sont suspendus pour des raisons de manque d'effectifs.

Interventions par types 2010



L'activité des CTA et du Codis

Les CTA réceptionnent les appels d'urgence 18 et 112, les demandes de secours émises sur les lignes dites «établissements répertoriés» ainsi que les demandes venant des services partenaires (lignes directes SAMU, Police, Gendarmerie, GDF, EDF, etc).

- Les appels issus des 18 et 112 représentent 2 000 décrochés par jour pour l'ensemble des CTA.
- 132 décrochés quotidiens et pratiquement autant de demandes d'interventions concernent les appels du SAMU.
- La durée des conversations téléphoniques vers et venant du SAMU représentent 18 heures par tranche de 24 heures.
- Une fois qu'un requérant a composé le 18, il entre en communication avec l'opérateur CTA en moyenne au bout de 5 secondes.
- Les CTA reçoivent les appels d'urgence, déclenchent les secours appropriés et suivent par radio l'ensemble des engins en intervention jusqu'à leur retour au CIS.
- 400 interventions en moyenne sont déclenchées chaque jour, dont environ 250 par le 18 ou le 112, le reste venant des services partenaires.

VERS DEUX CTA MIROIRS

La décision prise en 2004 de fusionner les cinq CTA du Nord sur deux sites s'est concrétisée en 2010 avec le démarrage du chantier du CTA Le Quesnoy (voir page 31). A l'horizon 2015, date estimée pour l'ouverture du second Centre

de Traitement de l'Alerte, tous les appels 18 et 112 seront traités par ces deux CTA «miroirs», c'est-à-dire construits sur deux sites distants et secourus l'un vers l'autre.

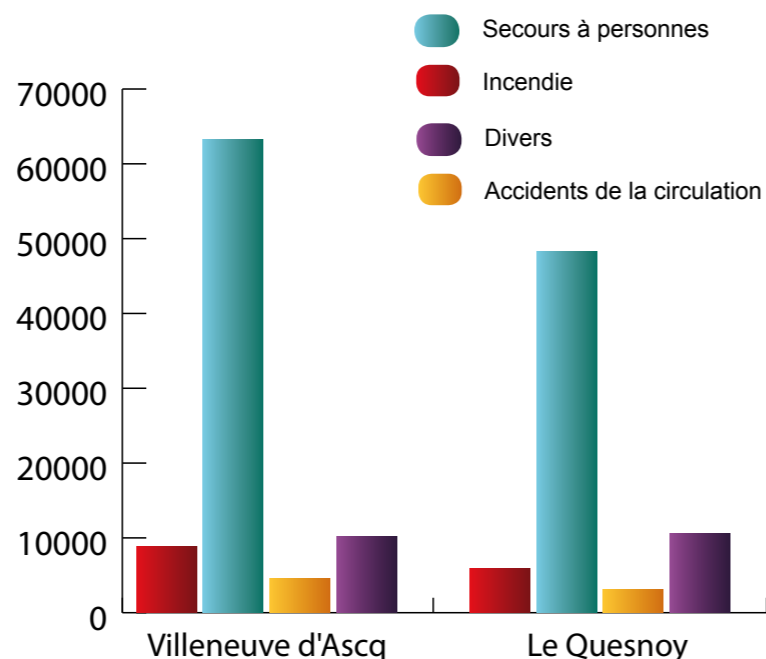
En perspective de la mise en service de ces deux CTA «miroirs», une évaluation de leur activité, s'ils avaient existé en 2010, a été établie (Les statistiques CTA Le Quesnoy regroupent les interventions des groupements 4 et 5, celles du CTA Villeneuve les interventions des groupements 1, 2 et 3).

CTA Villeneuve d'Ascq :

- ▶ Incendie : 8 870
- ▶ Secours à personnes : 63 307
- ▶ Accidents de la circulation : 4 614
- ▶ Divers : 10 236
- ▶ **Total : 87 027 interventions**

CTA Le Quesnoy :

- ▶ Incendie : 5 956
- ▶ Secours à personnes : 48 296
- ▶ Accidents de la circulation : 3 164
- ▶ Divers : 10 643
- ▶ **Total : 68 059 interventions**



La population couverte par le CTA Le Quesnoy est d'un peu plus d'un million d'habitants contre un peu plus de 1,5 million pour celle couverte par le CTA Villeneuve d'Ascq.

En dépit de cette différence, les interventions diverses sont plus nombreuses pour le CTA Le Quesnoy, car il y a eu des intempéries fréquentes dans le sud du département (inondations du 14 juillet dans l'Avesnois et neige en décembre).

Enfin, cette évaluation montre une sur représentation des secours à personnes dans les arrondissements de Valenciennes et Douai (bassin minier).

APPLICATION DU RÉFÉRENTIEL SECOURS À PERSONNES (SAP)

L'application du Référentiel Secours à Personnes sur l'année 2010 fait apparaître une poursuite de l'augmentation de cette activité : 11 000 interventions de plus qu'en 2009 et une augmentation de 22 000 SAP par rapport à 2008.

Cette augmentation concerne principalement les interventions en lieu public, devenues plus systématiques, et le relevage de personnes tombées, notamment à domicile, devenu mission SP.

Par ailleurs, il y a eu 5 504 carences d'ambulances privées. Facturée 105 € l'unité, ces carences ont rapporté près de 578 000 €.

TITAN II BILAN ET ÉVOLUTION

2010 permet pour la première fois d'obtenir des statistiques complètes, harmonisées et fiables, car l'ensemble des CIS est doté de TITAN II depuis fin 2009.

Les évolutions de TITAN II portent sur l'extension des possibilités de l'outil statistique. Certaines données sont déjà disponibles sur Intranet : interventions par véhicule, par nature, par CIS,

par groupement, par type, etc. D'autres évolutions sont en test telle TITAC'S qui permet une mesure de la sollicitation en donnant, 1/4 d'heure par 1/4 d'heure, les interventions de CIS et d'engins.

L'intégration de la Cartographie aux postes opérateurs des CTA est en cours. Aide à la prise d'appel et au suivi des interventions, celle-ci permettra, lorsque ANTARES sera complètement déployé, de géolocaliser les engins en intervention.

L'activité de la Direction de la Prévision en 2010

920 DOSSIERS PASSÉS AU CRIBLE

Au cours de l'année 2010, la Direction de la Prévision a été amenée à examiner 920 dossiers répartis comme suit :

- 45 dossiers d'études ICPE ;
- 122 dossiers dans le cadre de Plans Locaux d'Urbanisme ;
- 112 dossiers d'autorisation d'aménager ;
- 641 dossiers de permis de construire industriels et agricoles.

Elle a, par ailleurs, été appelée à émettre un avis sur l'organisation de plusieurs manifestations d'importance exceptionnelle : la Braderie de Lille, le meeting aérien de Cambrai, le salon de la moto de Pecquencourt, le carnaval de Dunkerque, deux étapes du Tour de France (arrivée WALLERS et Départ de CAMBRAI), le PARIS-ROUBAIX et la cérémonie commémorative de FROMELLES. 68 manifestations sportives se déroulant sur la voie publique ont également été traitées en Commission Départementale Sportive.

PLAN ORSEC, PARTICIPATION AUX EXERCICES ET AUTRES ACTIVITÉS

Parallèlement à l'examen de ces dossiers, l'activité de la Prévention l'an dernier a porté sur :

- Le traitement et la mise à jour de plans (PII, POI) et la poursuite de la mise à jour des PPI suite à la refonte du Plan ORSEC, plus particulièrement sur les PPI du CNPE Gravelines, de l'Aéroport de Lesquin et de TOTAL GAZ Arleux.
- La participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).
- La participation aux exercices (POI, PPI et plans de secours) dont la préparation de l'exercice national 2011 PPI CNPE Gravelines, de l'exercice PPI Aulchin (dépôt pétrolier) et de l'exercice Nombreuses Victimes (MANCHEX).
- La poursuite de la collecte des données pour la réalisation et le maintien à jour des parcellaires sur l'ensemble du département. Production du parcellaire avec la Direction de l'Information Géographique et mise en service des plans sur les arrondissements de Valenciennes, Cambrai et Flandre intérieure. Vérification des parcellaires produits sur les Groupements 2 et 3.
- La poursuite du recensement opérationnel et l'amélioration et la mise à jour du fichier points d'eau. 2 500 établissements ont ainsi été recensés en 2010, ce qui porte le total à 32 449 (6 156 ETARE (risques particuliers) et 26 294 EDIFICES (risques courants). La quasi-totalité des objets prévision ont été géo localisés.

- La poursuite du développement de la fonctionnalité du contrôle des points d'eau dans l'application informatique TOURNEE associée à VERDEAU.
- Le contrôle des points d'eau (32 000 vérifiés, 12 924 mesurés et 117 réceptionnés).
- La préparation et la rédaction d'un projet de règlement de recensement opérationnel élaboré en appui de l'expérience acquise lors des différentes formations PRS1.
- La formation de 36 agents de prévision à l'occasion de trois sessions PRS1.



12 442 actions de prévention

Durant l'année écoulée, l'activité de la Direction de la Prévention a porté sur :

- La participation aux commissions de sécurité concernant les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).
- Le conseil auprès des autorités de Police (Préfet et Maires).

- La formation auprès des personnels du SDIS (formation initiale et continue) ou extérieurs au SDIS (formation initiale).
- Les présidences et le suivi des présidences de jurys SSIAP.
- Le renouvellement des agréments des centres de formation SSIAP.
- La veille réglementaire, la mise à jour et la diffusion des textes parus sur l'intranet et sur support papier.
- La répartition des livres réglementaires auprès des préventionnistes «actifs» et des chefs de services Prévision.
- L'étude de certains retours d'expériences opérationnelles (feu d'ERP, interventions IGH ...) et, en corrélation avec le SGAJ, de dossiers sujets à contentieux juridiques.



Parallèlement à ces activités départementales, la Direction de la Prévention a été chargée de formations initiales et continues au sein de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) : stages PRV2, journées Prévention «CTS», jurys PRV2.

Bilan de la Prévention en 2010

- ▶ 12 442 actions de prévention (réunions, études, actions de formation, commissions, actions de communication et de présentation).
- ▶ 160 présidences de jurys SSIAP.
- ▶ 1 stage PRV 1
- ▶ 7 journées de FAMPA

Les interventions marquantes en 2010

NEUF SAPEURS-POMPIERS NORDISTES EN MISSION À HAÏTI

Après le passage d'un violent séisme à Haïti, neuf sapeurs-pompiers du Nord sont intervenus, du 15 janvier au 15 février 2010, au sein de deux détachements dans le cadre d'une mission humanitaire organisée par la Direction de la Sécurité Civile.

A son arrivée à Haïti, quelques jours après la catastrophe, la première délégation de 70 sapeurs-pompiers français, parmi lesquels les Médecins-Commandants Didier BRIEMANT et Valéry LECOEVRE (respectivement affectés aux Groupements Territoriaux 2 et 4) découvrent un pays dévasté. Très réactifs, ils investissent, avec les moyens du bord, l'hôpital de Diquini, à l'ouest

de Port-au-Prince. 500 à 600 blessés, dont 50 % d'enfants, attendent les premiers soins devant l'hôpital.

Sur une pelouse dans la cour, ils montent un hôpital d'urgence. Ils y endorment des blessés avec des antalgiques pour réduire les fractures et créent des atèles avec du carton et du plâtre. Au total, les deux médecins nordistes apportent près de 2 500 soins, parmi lesquels 9 accouchements. Le 2 février, les deux hommes sont relayés par sept autres sapeurs-pompiers nordistes : le Médecin Commandant Pierre-Marie CRETEUR (CIS Bourbourg), le Médecin Capitaine Yannick CAREMELLE (CIS Marcoing), l'infirmier Sébastien DUSEAU (G2), les infirmiers d'encadrement Thierry KEIRLE (SSSM) et Pascal DUPEZ (G4) et les deux équipiers secouristes, le Lieutenant Patrick BOULEN (CIS Lille-Bouvines) et le Sergent-chef Alban DUHAUT (CIS Villeneuve d'Ascq).

Après une évaluation des besoins des hôpitaux et des crèches, une partie de la délégation installe un poste médical avancé (PMA) au niveau de l'ambassade. Pendant ce temps, les autres membres de la délégation participent au

déblaiement des décombres de l'Hôtel Montana et secourent des dizaines d'enfants abandonnés dans un orphelinat de Leogane, à l'ouest de la capitale haïtienne. La deuxième semaine, 500 à 600 patients sont soignés sans anesthésiant dans des urgences de fortune, créés dans les jardins des hôpitaux de Diquini et à Port-Au-Prince.

De leur mission à Haïti, les 9 sapeurs-pompiers garderont en mémoire des conditions de vie et d'hygiène difficiles (une douche pour 700 personnes, des mygales dans le campement), des images de chaos. Mais aussi un climat d'insécurité avec des tirs nocturnes et des journées rendues éprouvantes par la chaleur et l'humidité. Néanmoins, ils reconnaissent à l'unanimité que l'unité, l'entraide et la solidarité nées entre les secouristes les a rendu plus forts.

► D'AUTRES INTERVENTIONS MARQUANTES

- Un feu d'huile dans un bac de rétention à Feignies a mobilisé 79 sapeurs-pompiers et 34 véhicules le 4 février.



- La tempête hivernale du 28 février a provoqué 589 interventions dans le département du Nord.
- L'effondrement du toit d'un magasin désaffecté le 3 avril à Fresnes sur Escaut a fait 14 blessés dont un enfant de 5 ans blessé gravement et transporté au CHR de Lille par hélicoptère.
- Des feux d'habitations ont provoqué des décès de personnes le 9 février à Tourcoing, le 4 avril à Lambersart, le 9 avril à Valenciennes et le 26 octobre à Douchy les Mines.
- Des feux d'usines, de surfaces commerciales ou d'entrepôts occasionnant d'importants dégâts matériels à Bondues le 19 mars, à Wattrelos le 26 mars, à Quesnoy sur Deûle le 11 avril, à Lille le 26 avril et le 27 juin, à Haubourdin et Vieux Condé le 4 juillet et à Roubaix le 28 décembre. Ce dernier incendie, survenu dans un entrepôt qui abritait notamment une antenne du Secours Populaire a nécessité l'évacuation d'une centaine de personnes.
- Les phénomènes météorologiques survenus dans l'Avesnois les 14 et 15 juillet ont nécessité 450 interventions pour inondation de locaux, chutes de matériaux et effondrements de chaussées. Une colonne de renfort départementale a du être envoyée au CIS Maubeuge.



© Nord Eclair



© Nord Eclair



Mission à Haïti





01 | UN FORT POTENTIEL HUMAIN

- Recrutements et créations de postes ◀
- Un dispositif d'accueil pour les nouveaux PATS ◀
- La santé et la sécurité des personnels ◀
- La formation ◀
- L'attention portée à l'évolution professionnelle ◀
- Assurer la relève ◀
- Favoriser le Volontariat ◀

01 UN FORT POTENTIEL HUMAIN

La première richesse du SDIS est constituée des hommes et des femmes qui l'animent. Des Ressources Humaines au Volontariat, l'action conjuguée de plusieurs Directions consiste à développer, protéger, former, suivre et valoriser ce précieux potentiel humain.

Recrutements et créations de postes

Au cours de l'année 2010, le SDIS du Nord a intégré dans ses effectifs 120 sapeurs-pompiers professionnels (3 officiers et 117 non officiers). Une moitié de ces recrues est destinée au remplacement des agents ayant quitté l'établissement. Les 60 autres ont été engagés au titre des créations de postes. Parmi eux, 106 sont issus des deux Formations Initiales d'Application organisées en 2010. Six SPP, dont deux majors, ont postulé par voie de mutation et six autres, dont un médecin, par voie de détachement. Enfin, un agent ayant bénéficié d'une disponibilité a été réintégré.

Parallèlement, 35 Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés ont été recrutés sur des postes pérennes. 19 d'entre eux occupent des emplois nouvellement créés au titre des plans de recrutement 2009 (reliquat) et 2010. Les 16 autres comblent des postes laissés vacants par des départs. A cela s'ajoutent 28 recrutements ponctuels en contrat à durée déterminée. Ils concernent des agents recrutés en renfort ou pour le remplacement de personnel absent.

Par ailleurs, le Service recrutement a traité 4 016 candidatures spontanées. 1 994 dossiers s'inscrivent

dans le cadre d'emploi des SPP (soit une centaine de plus que l'année précédente). Les 2 020 autres dossiers concernent le cadre d'emploi des PATS (800 candidatures spontanées supplémentaires par rapport à 2009).



Un dispositif d'accueil pour les nouveaux PATS

Trois journées d'accueil destinées aux PATS récemment embauchés, dont une réservée aux agents de catégories A, ont été organisées pour la première fois l'an dernier. 25 nouveaux agents ont ainsi bénéficié de ces journées destinées à les familiariser avec leur nouvel établissement mais aussi à approcher l'activité opérationnelle au travers de la visite d'un CIS.

Cette initiative vient en complément des visites de Centres d'Incendie et de Secours proposées depuis quelques années aux PATS. En 2010, les 5 visites programmées ont réuni 38 agents.

La santé et la sécurité des personnels

DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE PERFORMANTS

Le SDIS a, par l'intermédiaire du Service des Équipements Professionnels, doté l'ensemble des sapeurs-pompiers de nouvelles tenues d'intervention (6 000 vestes et surpantalons textiles). Engagée en 2008, cette dotation, ainsi que la formation de l'ensemble des agents au port de ces nouvelles tenues, ont été achevées en octobre 2010.

L'entretien de ces tenues est réalisé dans les régies préconisées par le fabricant. La traçabilité des lavages est donc ainsi assurée.

En 2010, l'ensemble des agents PATS occupant des fonctions spécifiques a également été doté de nouveaux équipements de protection individuelle ou collective.

Le montant global de ces équipements s'élève à 6,1 millions sur la durée du marché.

Le plan de renouvellement des Appareils Respiratoires Isolants s'est également achevé en 2010 (coût global 3,6 millions).

UN DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Après le Groupement 1 en 2009, le travail d'évaluation a été étendu aux groupements 2 et 3. Le plan d'actions validé pour le G1 a été réalisé à 85 %. L'évaluation spécifique des risques

opérationnels en intervention des sapeurs-pompiers a également été poursuivie.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Un film sur les risques routiers encourus par les SPV appelés à leur CIS pour intervention a été réalisé à l'initiative du pôle Hygiène et Sécurité. Point d'orgue des actions menées pour réduire le nombre des sinistres, un « Mois de la prévention routière » a été organisé en octobre. A cette occasion, une lettre spéciale du SDIS dédiée à la prévention routière a été distribuée à l'ensemble du personnel.

Par ailleurs, dans le cadre du programme préventif initié en 2006 par le Directeur Départemental et relayé par la Direction des Services Généraux et Affaires Juridiques, des actions adaptées aux multi-accidentés ont été mises en place et plus de 200 formateurs relais ont bénéficié d'une préparation destinée à les rendre opérationnels.

C'est la première fois qu'une action de cette ampleur en faveur de la prévention routière est menée au SDIS du Nord.





➤ PRÉVENTION DES CONSOMMATIONS À RISQUES

Le règlement relatif à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments a fait l'objet d'une refonte totale effectuée par un groupe de travail paritaire. Cette démarche a été suivie par la mise en œuvre d'un nouveau protocole de conduite à tenir face à un comportement dit «anormal». Enfin, des actions de formation et la conception d'un livret d'information ont complété l'ensemble.

La formation

La formation chez les sapeurs-pompiers est indispensable à l'acquisition et au maintien d'un haut niveau de technicité des personnels tant professionnels que volontaires. Ainsi, pour certaines missions peu récurrentes où la seule pratique opérationnelle ne peut suffire, la formation est le seul moyen d'entretenir des acquis.

En 2010, l'essentiel des actions de formation s'est portée sur l'acquisition des savoirs purement

sapeurs-pompiers, dits de «Tronc Commun», avec 794 stagiaires formés pour un total de 30 070 journées stagiaires, soit 72 % des actions annuelles. Les formations de «Tronc Commun» comprennent notamment les formations initiales de SPP et de SPV et les formations d'adaptation à l'emploi de Chef d'Equipe et de Chef d'Agrès.

Cinq Formations d'Intégration SPPNO ont été organisées pour apprendre les bases du métier de sapeurs-pompiers à 107 recrues professionnelles. De même chez les Volontaires, 258 sapeurs-pompiers ont reçu une formation dans le cadre du recrutement.

Les formations spécialisées (risques chimiques, nucléaires, naturels, milieu périlleux) ont concerné 760 agents pour un total de 6 368 journées stagiaires. Dans le cadre des spécialités, la mise en situation sur site est indispensable. Ainsi en 2010, des formations ont été développées à Antibes aux plongeurs pour le recyclage en eaux profondes, à Dinant, dans les Ardennes belges, ou à Florac (Lozère) pour l'entraînement sur site naturel des membres du GRIMP. Enfin, la formation au sauvetage aquatique avait pour cadre la base du Val Joly et St Laurent-Blangy.

Avec les autres formations dites «fonctionnelles», 3 480 sapeurs-pompiers ont suivi en 2010 une formation d'acquisition pour un total de 41 771 journées stagiaires.

Ramenées à l'effectif du Corps Départemental, la moyenne de jours de formation par sapeur-pompier s'établit à 7 jours en 2010.

En ce qui concerne les formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis, 7 901 agents se sont recyclés à travers 32 119 journées.

Le SDIS du Nord dispose d'un caisson d'observation des phénomènes thermiques au CIS Seclin. Cet équipement permet aux agents d'améliorer leur lecture du feu afin de pouvoir adapter leurs actions. En 2010, 1 525 sapeurs-pompiers ont pu bénéficier de ce perfectionnement.



➤ FORMATION DES OPÉRATEURS ET CHEFS DE SALLE EN CTA-CODIS

Poursuite de la formation des opérateurs et des Chefs de salle des CTA et du CODIS par le suivi pédagogique de deux stages opérateurs CTA/CODIS, d'un stage Chef de salle et de deux stages de gestion de facteur humain en CTA CODIS (un pour les opérateurs et un second pour les Chefs de salle).

L'attention portée à l'évolution professionnelle

➤ MOBILITÉS INTERNES AU SDIS

Chaque année, les sapeurs-pompiers professionnels non officiers ont la possibilité de formuler des vœux en vue de changer d'affectation. Ainsi, 136 fiches de vœux ont été réceptionnées et étudiées, ce qui a permis à 95 agents de muter au cours de l'année 2010 (taux de satisfaction de 70 %). 60 de ces mutations ont eu lieu en février, les 35 autres en juin.

En dehors de ces sessions, 76 sapeurs-pompiers professionnels (officiers et non officiers) ont bénéficié d'une nouvelle affectation dans le cours de l'année. Par ailleurs, 22 agents PATS ont également changé d'affectation en 2010.

➤ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES AGENTS

L'accompagnement individuel des agents du SDIS a connu un essor important. En effet, 28 agents ont été rencontrés dans ce cadre alors qu'ils n'étaient que 18 en 2009. Parmi ces agents bénéficiant d'un suivi, 15 reprenaient un poste après arrêt (congé parental, CLM ou CLD).

➤ ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS EN SITUATION D'INAPTITUDE INTERVENTIONNELLE

Fin 2009, 40 agents étaient recensés comme étant inaptes à intervenir définitivement ou pour une longue durée (1 an ou plus).

Afin de mieux cerner leur situation professionnelle, il a été proposé en novembre 2009 de procéder à des rencontres individuelles avec chacun d'entre eux. Ayant pour objectif d'aboutir à des propositions concrètes afin de mieux accompagner ces agents inaptes, ces entretiens ont eu lieu entre février et mai 2010.

Décompte fait des agents qui avaient déjà été reçus par le service, de ceux n'ayant pas souhaité participer à un entretien individuel et de deux agents encore en arrêt maladie, 26 membres du personnel en situation d'inaptitude interventionnelle ont été reçus en entretien individuel.

Cette initiative s'avère positive puisqu'elle permet à la Direction des Ressources Humaines d'améliorer sa connaissance des agents en systématisant un rendez-vous lors de la déclaration d'inaptitude interventionnelle. Elle

contribue par ailleurs à apporter une meilleure information aux agents concernés sur les possibilités d'actions relatives à leur inaptitude (aménagement du poste de travail, réorientation professionnelle, reconnaissance éventuelle comme travailleur handicapé...)

Ces entretiens permettent également de sécuriser les parcours professionnels des agents en définissant des projets de carrière mieux adaptés.



► SUIVI DE LA FORMATION DES PATS

2010 a permis de faire rentrer dans les habitudes des agents les nouvelles règles issues à la fois de la réforme de 2007 et du règlement de formation des PATS, en terme d'obligations de formation comme de Droit Individuel à la Formation (DIF). Au titre de l'année 2010, 64 PATS ont utilisé leur DIF pour un total de 1 566 heures. Ainsi, 1 000 heures (64 %) ont été utilisées pour une préparation aux concours et examens professionnels ; 566 heures (36 %) s'appliquent à des formations dites de perfectionnement.

► CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Les entretiens réalisés dans le cadre de la constitution du plan de formation ont concerné 60 agents. Il convient d'ajouter à ceux-ci une vingtaine d'agents rencontrés pour des questions d'ordre réglementaire ou des souhaits de réorientation professionnelle.

► ENTRETIEN PROFESSIONNEL D'ÉVALUATION

Le projet relatif à l'expérimentation de l'entretien professionnel s'est enrichi de la parution des textes réglementaires, des discussions avec les organisations syndicales et, surtout, de la mise en place d'un « diagnostic de la notation », qui s'est tenu le 6 décembre 2010. Celui-ci a permis de faire ressortir les grandes problématiques sur lesquelles le SDIS devra travailler pour passer du dispositif en vigueur à l'entretien.

Assurer la relève

L'an dernier, 790 JSP composaient l'effectif global des 47 sections réparties sur le territoire départemental et soutenues financièrement par le SDIS du Nord (62 500 € par an sur 6 ans).

Le SDIS est réglementairement garant de la qualité de la formation dispensée par ces sections en organisant chaque année le Brevet JSP. Ainsi les 22 et 29 mai 2010 à Bourbourg, 165 JSP ont passé le Brevet sanctionnant quatre années de formation. 96 ont été reçus à l'issue des épreuves tant théoriques que pratiques.

A noter que depuis 2010, l'évaluation du SDIS porte également sur des passages en 3^{ème} et 4^{ème} années. Enfin, le SDIS intervient dans la formation des JSP sur le module du port de l'appareil respiratoire. 146 JSP ont reçu cette formation qualifiante en 2010.



Favoriser le Volontariat

En 2010, le SDIS du Nord comptait, en ses rangs, 4 034 sapeurs-pompiers volontaires (dont 325 membres du SSSM et 314 doubles statuts). 92 des 132 CIS du département du Nord ne fonctionnent qu'avec des SPV. Ceux-ci ont réalisé 36 327 interventions, soit 23,5 % des 155 086 interventions enregistrées durant l'année.

Sur ces 9 dernières années, le solde des engagements par rapport aux départs laisse apparaître un déficit annuel moyen de 26 SPV. Celui-ci est partiellement dû à l'intégration des CPI et donc à la régularisation de nombreux dossiers de SPV communaux. D'autre part, depuis 2008, il n'y a plus qu'un recrutement par an au lieu de deux précédemment. Enfin, le SDIS a engagé environ 350 SPV en tant que SPP, ce qui a une incidence directe sur les effectifs des doubles statuts internes comptabilisés en tant que SPV.

► UNE PROTECTION SOCIALE RENFORCÉE POUR LES SPV

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, un nouveau contrat d'assurance portant sur la protection sociale des SPV a été souscrit auprès du Cabinet FRAND.

Tout en réalisant une économie substantielle par rapport aux années antérieures, le SDIS du Nord a permis, dans le même temps, une avancée sociale non négligeable qui se traduit par le remboursement des frais réels (plafonné à 1 578 € par sinistre).

► UNE RELATION PRIVILÉGIÉE ET FRUCTUEUSE AVEC SES PARTENAIRES

Une convention cadre a été signée en 2010 par le SDIS et le Département du Nord. Celle-ci permet aux SPV de cette collectivité de bénéficier

d'une disponibilité opérationnelle et/ou de formation sur le temps de travail sans être contraints de recourir aux congés. Une autre convention cadre avec la Région est en cours d'étude pour 2011.

Le SDIS du Nord gère actuellement 551 conventions exécutoires avec les entreprises et les établissements publics ou privés. La création du Label Employeur Partenaire viendra prochainement récompenser ces partenaires qui facilitent la tâche des SPV et apportent ainsi leur soutien au SDIS du Nord.



Signature de la convention SPV avec le Département

17 710 472 € versés en 2010 en faveur du Volontariat

- 15 272 273 € de vacances payées aux SPV,
- 63 339 € de vacances versées aux employeurs subrogés,
- 1 616 000 € payés au titre de la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance,
- 758 860 € pour les Allocations de fin de carrière versées par le SDIS aux anciens SPV ou ayant droits.



02

DES BÂTIMENTS ET DU MATÉRIEL POUR MODERNISER L'ÉTABLISSEMENT

- 138 véhicules et engins livrés en 2010 ◀
- Un troisième Véhicule Santé Prévention ◀
- Trois constructions neuves inaugurées ◀
- Des CIS modulaires ◀
- Des chantiers lancés ◀
- Des locaux fonctionnels en hyper centre de Lille pour les services centraux ◀
- Mise en place du Centre Technique Départemental (CTD) à Ennevelin ◀

02 DES BÂTIMENTS ET DU MATÉRIEL POUR MODERNISER L'ÉTABLISSEMENT

En 2010, le SDIS a poursuivi l'effort initié au cours des années précédentes en matière de renouvellement du matériel roulant et de modernisation de son patrimoine immobilier

138 véhicules et engins livrés en 2010

99 véhicules de moins de 3,5 tonnes, 29 de plus de 3,5 tonnes, 10 remorques et cellules, soit 138 véhicules et engins ont été réceptionnés en 2010 par le SDIS. Le coût global de l'opération s'élève à 10 324 577 € compensé, à hauteur de 270 000 €, par la vente de 150 véhicules réformés à France Domaine. Parmi ces nouvelles acquisitions, deux types d'engins pour un usage très spécifique : le Véhicule d'Assistance Technique (VAT) et le Véhicule de Secours Métro (VSM).

▶ VÉHICULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE (VAT)

La Direction Générale Technique Logistique (DGTL) a, dès sa création, fixé à ses directions et services un objectif prioritaire : limiter au maximum les déplacements des sapeurs-pompiers



vers des Unités de Soutien Logistique (USL) en leur proposant une réponse adaptée à toutes leurs demandes au sein même des Centres d'Incendie et de Secours.

Ainsi, dans le domaine de l'entretien et réparation des véhicules, il a fallu étudier puis acquérir un véhicule qui soit capable de réaliser toutes les opérations préventives et toutes les petites réparations hors des locaux, des pôles techniques parc des USL.

Une première étape a été franchie en 2002 par la livraison des 2 premiers Véhicules d'Assistance Technique (VAT) aux USL de Valenciennes et Dunkerque.

En 2010, les USL de Lille et Douai mettaient en service leur VAT dont l'aménagement a été confié à la société PROCAR (85700 SAINT-MESMIN) sur un châssis IVECO 160 E 28. Leur coût unitaire d'acquisition s'élève à 20 000 € TTC. Véritables petits ateliers roulants, ces véhicules disposent, en plus de tout l'outillage nécessaire

à la réalisation de toutes les opérations d'entretien et réparation, de matériels de levage, d'un compresseur d'air et de 5 rampes de distribution de fluides (graisse, liquide de refroidissement, liquide anti-gel, huiles poids-lourds et véhicules légers).

Ces véhicules pouvant assurer le soutien logistique des interventions de longue durée ou de grande ampleur ou participer aux colonnes de renfort, les personnels armant ces engins disposent à l'avant de l'aménagement d'une petite zone de repos qui met à leur disposition, outre le chauffage, de l'eau chaude sanitaire et un espace restauration.

▶ VÉHICULE DE SECOURS MÉTRO (VSM)

La métropole lilloise inaugurerait, le 25 avril 1983, la première ligne de métro entre les stations 4 cantons et République. Le 2 mai 1984, c'est la totalité de la ligne 1 qui entrait en service.

Afin de disposer de tout le matériel nécessaire au levage et calage des rames dans toutes les situations d'urgence, le Service Incendie de la Communauté Urbaine de Lille (CUDL) mettait en service opérationnel en 1984 un Véhicule de Secours Métro (VSM) à la 16^{ème} Compagnie Lille-Littré.



Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, ce VSM et son armement étaient remplacés par un véhicule et des matériels modernes plus adaptés aux besoins des sapeurs-pompiers et en adéquation avec l'évolution du réseau et des matériels de TRANSPOLE.

Confié, comme pour les VAT, à la société PROCAR, l'aménagement du nouveau VSM est monté sur un châssis FIAT Ducato pour un coût d'acquisition avec l'armement de 130 000 € TTC. Ce véhicule dispose de matériels de levage (4 coussins 23 tonnes, 2 vérins 10 tonnes, 4 étais obliques pneumatiques, 1 centrale hydraulique) et de matériels d'éclairage et de portage. Une attention toute particulière a été portée sur les déplacements des sapeurs-pompiers du véhicule vers les lieux de l'intervention en plaçant la presque totalité des matériels sur 6 claies de portage, leur procurant ainsi une grande liberté de mouvement accentuée encore par la mise à disposition de deux lorries permettant le déplacement du matériel sur les rails du métro.





Un troisième Véhicule Santé Prévention

Le SDIS dispose depuis dix ans de deux Véhicules Santé Prévention affectés, pour l'un, aux Groupements 1, 2 et 3 et, pour l'autre, aux Groupements 4 et 5. Ces VSP destinés aux visites médicales engendrent un gain de temps appréciable en se déplaçant vers le sapeur-pompier sur son lieu d'affectation. En 2010, un troisième VSP essentiellement destiné à sillonner le territoire du Groupement 1 (le plus étendu des 5 groupements) est venu renforcer le parc existant. A l'instar de ses aînés, ce nouveau VSP se compose de deux parties distinctes : un cabinet médical destiné aux visites du médecin et une salle d'examens occupée par deux infirmiers. Côté équipement, le personnel médical dispose de tout le matériel de biométrie et de laboratoire habituellement affecté aux cabinets sédentaires. Autonome (il n'a besoin que d'un branchement électrique), le VSP permet de visiter environ 10 sapeurs-pompiers par ½ journée. Enfin, l'informatique embarquée le rend compatible avec l'utilisation des dossiers médicaux informatisés.

Trois constructions neuves inaugurées

► CIS ANZIN

D'un coût global de 10 816 600 € TTC, les travaux portent sur la construction d'un CIS de classe 4 de 3 900 m² installé sur une parcelle de 8 500 m². A terme, ce bâtiment pourra accueillir 32 SPP, 41 SPV et 40 JSP ainsi que 12 véhicules dont 2 VSAV.

L'ensemble a été approché par la maîtrise d'œuvre, confiée à CELNIKIER et GRABLI, comme un monolithe blanc posé en regard du rond point articulant la rue Louise Michel et la voie dite Semurval à Anzin.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a su concilier l'ensemble des contraintes typologiques du site en concevant un bâtiment compact limitant au maximum les circulations inutiles et en contribuant ainsi à l'efficacité des départs en intervention.

La qualité du cadre de vie des occupants a été une préoccupation majeure lors de la



Vue aérienne du CIS Anzin



CIS Caudry

conception du projet. Cette problématique a trouvé sa réponse entre autres, au travers de la création d'un patio central distribuant l'ensemble des circulations et fonctionnalités, permettant ainsi l'apport d'un éclairage naturel de grande qualité.

La salle de sport, quant à elle, bénéficie d'un traitement particulier, en intégrant des parois vitrées en liseré bas orientées sud-ouest lui conférant un caractère apaisant.

La composition de la façade générale du CIS est basée sur un équilibre graphique entre deux types de surface : paroi vitrée et panneaux métalliques d'aspect blanc satiné traduisant un dialogue de sobriété et de simplicité.

Un large volet environnemental intègre des terrasses végétalisées, la récupération et le traitement des eaux de lavage des véhicules et l'utilisation de panneaux solaires par la production d'eau chaude sanitaire.

► CIS CAUDRY

Avec une surface d'environ 4 200 m² se développant sur un terrain de 11 000 m², le CIS

Caudry permettra d'accueillir à terme 34 SPP et 70 SPV ainsi qu'une quinzaine de véhicules d'intervention.

Ce CIS de Classe 4 bénéficie de locaux très fonctionnels permettant d'allier la qualité de l'outil de travail à celle du cadre de vie en s'ouvrant notamment sur des espaces naturels extérieurs avoisinants.

La volumétrie du bâtiment se décompose en deux blocs (administration/Salle de sport) venant s'emboîter en peigne dans le volume principal que compose la remise des véhicules flanquée de ses vestiaires et de la zone d'hébergement située à l'étage et comprenant 12 chambrées.

Le logement de fonction vient fermer cette composition.

Cette organisation spatiale et volumétrique entrecoupée d'espaces extérieurs (terrasse, jardin...) permet aux sapeurs-pompiers en tout point du bâtiment, de décaler dans les meilleurs délais.

Enfin, un important volet environnemental a été pris en compte sur ce projet et trouve sa traduction au travers de différents aspects techniques et architecturaux :



- Récupération des eaux de toiture par le puits d'aspiration,
- Recyclage des eaux de lavage véhicules,
- Toiture végétalisée,
- Bassin d'infiltration paysager,
- Traitement paysager utilisant des matériaux naturels (bois, gabions) et des essences locales,
- Chauffage basse température,
- Production d'eau chaude sanitaire solaire.

La maîtrise d'œuvre de cette construction a été confiée à GRAPH Architecte/BPR. Le coût total des travaux s'élève à 8 086 430 € TTC.

► CIS VALLÉE DE LA LYS

Situé en périphérie immédiate de Bousbecque, le long du boulevard de la Lys, ce CIS de Classe 5 de 4 500 m² se développe sur un terrain de 12 630 m².

La construction de ce bâtiment permet le regroupement des CIS d'Halluin, Comines, Bousbecque, Linselles et Roncq.

Par son emplacement idéal, à proximité immédiate du rond point de Linselles, ce CIS permet une connexion rapide sur les principaux axes



situés au Nord du territoire du Groupement 2, il bénéficie en outre, d'une parcelle profonde lui permettant de bénéficier d'importantes aires d'évolution extérieures.

Par une organisation du remisage des véhicules en «Fer à Cheval» présentant une allée centrale et deux allées latérales de dégagement, le CIS de Vallée de la Lys intègre une optimisation fonctionnelle des 14 travées de véhicules qui le composent.

En outre, les locaux s'organisent de manière très rationnelle, privilégiant un fonctionnement simple et fluide des différents espaces.

Ce principe s'applique également dans l'utilisation de matériaux pérennes tant au niveau des traitements des parois internes que des vêtues extérieures (bardeaux d'argile, bétons banchés peints, panneaux blanc de type Trespa).

Ce CIS permettra d'accueillir à terme 54 SPP et 80 SPV. La maîtrise d'œuvre a été confiée à AETOS/BETM/CTH. Le coût total des travaux s'élève à 8 895 085 € TTC.



Des C.I.S. modulaires

Dans le cadre des opérations de reconstruction des Centres d'Incendie et de Secours du Département, le SDIS a souhaité mener une réflexion sur la construction de CIS de classe 1 et 2 en bâtiments modulaires.

Ce principe permet une mise à disposition rapide de bâtiment capable d'accueillir une activité opérationnelle et ce dans un délai beaucoup plus court qu'une opération de construction traditionnelle.

Le principe structurel, par association de modules individuels préfabriqués, permet la recombinaison et la réutilisation ultérieure des éléments constructifs indifféremment de leur fonction, destination initiale et site d'accueil.

4 Centres d'Incendie et de Secours modulaires ont été livrés en 2010 : le CIS Aubert (939 566 € TTC), le CIS Gouzeaucourt (907 824 € TTC), le CIS Marchiennes (900 848 € TTC) et le CIS Quesnoy-sur-Deûle (914 099 € TTC).

Des chantiers lancés

► CIS MARCQ EN BAROEUL

Les travaux du CIS Marcq-en-Baroeul ont débuté en mai 2009 par la campagne de dépollution du terrain d'assiette.



Cette opération consiste en la construction d'un CIS de classe 6 d'une surface de 6 360 m². Ce chantier nécessite un phasage précis des travaux qui a commencé par la construction d'une nouvelle remise permettant le transfert des véhicules avant la démolition de l'ancienne, la construction des locaux administratif et vie sociale, la démolition du bâtiment administratif et de l'hébergement et la finalisation des aménagements extérieurs.

La fin des travaux est prévue au 1^{er} trimestre 2012. Maître d'œuvre : Agence GOULARD-BRABANT. Montant des travaux : 12 379 904 € TTC.

► CIS-CTA LE QUESNOY

Ces travaux de construction visent au regroupement du Centre d'Incendie et de Secours et du Centre de Traitement de l'Alerte sur un site d'environ 22 000 m² situé en périphérie immédiate de la ville de Le Quesnoy.

Ces deux bâtiments représenteront in fine une surface totale de 3 900 m².

Les travaux ont débuté en juillet 2010 et devraient se terminer au second semestre 2012.

Outre l'aspect opérationnel du site lié à l'activité d'un Centre d'Incendie et de Secours, la construction du Centre de Traitement de l'Alerte permettra de regrouper, à terme, les CTA de Cambrai et de Valenciennes.

Ce bâtiment préfigure la réorganisation de l'alerte sur le département du Nord avec le lancement cette année du concours de l'autre Centre de Traitement de l'Alerte regroupant les CTA actuels de Roubaix, Lille, Flandres et le CODIS.

Maître d'œuvre : AVANT PROPOS/BETM/CTH.
Montant des travaux : 12 742 410 € TTC.

A ces ouvertures de chantiers et livraisons de CIS, il convient d'ajouter le lancement, au cours du deuxième trimestre 2010, de la phase d'étude de la deuxième campagne de grosses réparations portant sur 36 CIS pour un montant de travaux de 5 000 000 € TTC ainsi que la réhabilitation et l'extension du CIS Lille-Malus (1 838 000 € TTC).



Des locaux fonctionnels en hyper centre de Lille pour les services centraux

L'exiguïté et la vétusté de certains locaux situés rue de Pas et rue de Tenremonde à Lille aggravées par l'augmentation des effectifs en personnels administratifs et techniques ont conduit le SDIS à décider du redéploiement d'une partie des services centraux sur des locaux plus adaptés.

Pour cela, en 2010 la Direction des Bâtiments a mené à bien, pour 628 627 € TTC, les travaux d'aménagement de l'immeuble loué 65 place Rihour à Lille, permettant ainsi le redéploiement sur 2 700 m² de :

- la Direction Formation
- la Direction des Finances
- la Direction de la Commande Publique
- la Direction Générale Technique Logistique
- la Direction Prévention
- la Direction Générale Soutien Opérationnel

- la Direction du Volontariat
- la Direction Générale de Contrôle Interne

Ce nouvel aménagement qui bénéficie de 65 places de parking a permis également la création de nouvelles salles de réunion, de Commission d'Appel d'Offres, de formation ainsi qu'un espace de détente optimisant ainsi l'outil de travail mis à disposition des services.

Le bail finalisé par la DSGAJ a permis d'obtenir des conditions financières et contractuelles optimales et d'adopter une stratégie foncière globale sur le long terme pour le SDIS.

En outre, afin de compléter ce nouveau dispositif, le SDIS a décidé en 2010 de lancer une campagne de rénovation et de réaménagement des locaux du siège de direction sis 18 rue de Pas à Lille.

Ces travaux, qui s'étaleront sur 2011 et 2012, permettront de redéfinir l'espace d'accueil du siège de Direction mais également de réorganiser l'espace occupé par plusieurs Directions (SSSM, DRH, Informatique, Communication).



Mise en place du Centre Technique Départemental (CTD) à Ennevelin

Afin d'améliorer techniquement la préparation et le contrôle des véhicules d'intervention, mais également de centraliser la gestion des moyens nautiques et aériens, la désincarcération, les ARI et d'intégrer la gestion des stocks «Habillement», le SDIS a décidé de centraliser ses différentes activités en louant dès 2008, des locaux dédiés à la logistique situés Parc de la Broye à Ennevelin.

Cette nouvelle organisation a néanmoins nécessité la mise en œuvre en 2010 de travaux d'aménagement permettant d'optimiser le fonctionnement de ce site.

Ces travaux ont porté sur 5 nefs de 4 558 m² et 700 m² de locaux administratifs pour un coût de 660 000 € TTC.





03 UNE ORGANISATION SOUCIEUSE DE LA PERFORMANCE

- Le budget et la réforme des contributions
- La mise en place d'une GPEC
- Création de la Direction Générale du Contrôle Interne
- L'informatisation des dossiers médicaux du personnel
- La mutualisation COM SGAJ et DIG autour de la reprographie
- Le SDIS rationalise les circuits logistiques
- Le progiciel de gestion d'archives AVENIO
- Les vacances issues de TITANVAC
- Réduction du délai de paiement des fournisseurs
- Une prise en compte des préoccupations de développement durable
- Un nouveau marché de télécommunications
- Le développement de l'application «agents» par la Direction Informatique
- Le site Intranet cartographie et le parcellaire en ligne

03 UNE ORGANISATION SOUCIEUSE DE LA PERFORMANCE

Dans le respect d'une politique budgétaire rigoureuse, le SDIS améliore en permanence le fonctionnement de ses services dans un souci d'efficacité accrue.

Le budget et la réforme des contributions

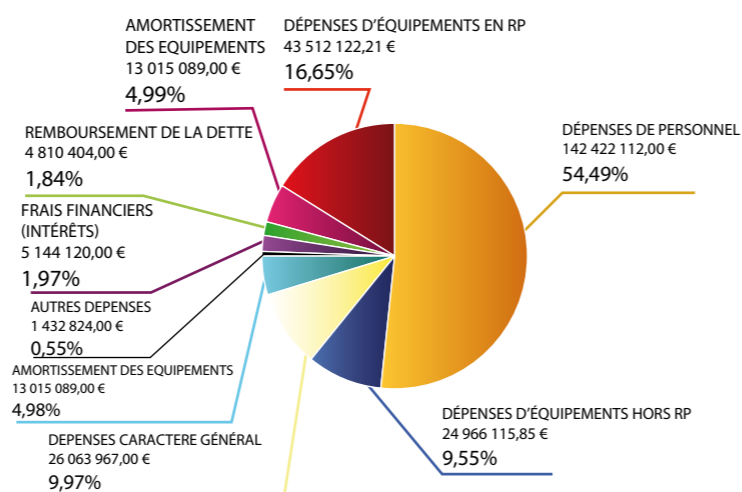
UN BUDGET STABILISÉ

Le SDIS du Nord a dépensé en 2010 près de 221 millions d'euros, soit sensiblement le même niveau de dépenses qu'en 2009, si l'on met à part l'acquisition de l'immeuble du 18 rue de Pas à Lille, siège actuel du SDIS.

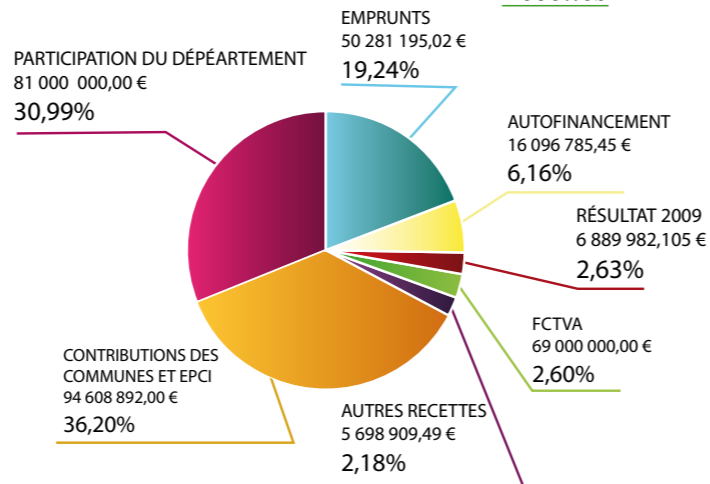
Le principal poste de dépense concerne les rémunérations et les charges du personnel, ainsi que les vacances payées aux sapeurs-pompiers volontaires. Son montant est de 142,42 millions d'euros, soit plus de 64 % des dépenses effectives. 45 millions d'euros ont été consacrés aux dépenses d'équipement relatives à l'acquisition de véhicules opérationnels, de matériels de transmission ainsi qu'aux travaux de construction ou de réhabilitation de nombreux Centres d'Incendie et de Secours. 25 millions d'euros ont concerné les frais de gestion, d'entretien et de formation et 9 millions d'euros ont été consacrés au service de la dette.

A l'instar des autres Services Départementaux d'Incendie et de Secours, le SDIS du Nord ne prélève en direct aucune fiscalité et ne bénéficie pas de la dotation globale de fonctionnement. Ses ressources sont venues principalement des communes et des intercommunalités qui ont

Dépenses



Recettes



contribué pour 94,61 millions d'euros au budget ; du Département du Nord qui a assuré l'équilibre du fonctionnement avec une participation de 81 millions d'euros, participation qui a été multipliée

par 7,75 en 10 ans. Diverses recettes de l'ordre de 7 millions d'euros sont venues compléter ces ressources.

Concernant l'investissement, outre l'autofinancement, les principales recettes viennent de l'Etat, via le FCTVA et le Fonds d'Aide à l'Investissement (FAI), pour un montant de 7,72 millions d'euros. Le complément a été assuré par l'emprunt à hauteur de 39,33 millions d'euros.



UN PARTAGE PLUS JUSTE DES CONTRIBUTIONS

Jusqu'en 2009, le calcul des contributions s'opérait sur une multitude de critères mal dimensionnés et devenus au fil des années obsolètes. Ces critères n'impactaient que 12 % des contributions. Les 88 % restants étaient constitués par la garantie de ressources, traduction des transferts au SDIS de Centres d'Incendie et de Secours intervenus jusqu'alors.

Ce système a généré et perpétué pendant dix

années de nombreuses inégalités avec des écarts de contribution par habitant allant de 1 à 60.

A compter du 1^{er} janvier 2010, le mode calcul a été simplifié, optimisé et rendu plus équitable en répondant à quatre objectifs :

- une contribution unique ;
- une contribution reposant sur deux critères simples et appropriés : la population et le potentiel fiscal ;
- une contribution indexée en totalité sur l'inflation ;
- un système de contribution qui tend vers la réduction des écarts entre contributeurs. De 1 à 60 en 2009, l'écart est ainsi passé à 1 à 40 en 2010.

La mise en place d'une GPEC

Mis en place en 2010, le projet Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences regroupe les projets relatifs à l'entretien professionnel, au répertoire des métiers, au référentiel de compétences et au régime indemnitaire des PATS.

Ces projets structurants concourant à l'amélioration du processus de gestion globale des Ressources Humaines, il a été décidé de les mutualiser sous la dénomination commune de «Projet GPEC».

A sa tête, a été désigné un Directeur de Projet unique, le Directeur des Ressources Humaines. Chaque projet dispose d'une instance conceptuelle nommée «équipe projet» composée d'agents du SDIS du Nord choisis pour leurs qualités d'expert et leur sensibilité au développement d'outils Ressources Humaines.

L'étude des pratiques des autres SDIS a

permis de consolider la structuration du futur outil GPEC en «domaine, famille, métier et poste», d'effectuer une première projection des métiers présents au sein de l'établissement et, enfin, d'orienter la démarche vers la construction d'un référentiel de compétences commun entre les fiches métiers et les fiches de poste.



Création de la Direction Générale du Contrôle Interne

Après 10 ans d'existence, le SDIS du Nord a acquis une maturité lui permettant de mettre en place un tel dispositif rendu indispensable au regard de son importance.

L'objectif visé est de permettre au DDSIS et à son équipe de direction d'opérer un pilotage stratégique de la performance par la détermination d'objectifs visant à répondre à l'exigence d'efficacité et d'efficience de l'action publique, le tout dans un cadre sécurisé via le contrôle des risques.

Bien que le contrôle interne soit l'affaire de tous,

la DGCI est une Direction transversale dotée d'un large spectre d'activités et d'un périmètre d'intervention étendu à l'ensemble du SDIS. Son activité est organisée autour de quatre missions fondamentales : le contrôle et le conseil de gestion, l'audit et l'inspection en appui des missions dévolues à chaque direction.

L'informatisation des dossiers médicaux du personnel

L'offre «Santé en service» proposée à l'ensemble du personnel sapeur-pompier et PATS du SDIS par le SSSM va bien au-delà de la médecine d'aptitude. Ainsi des actions de prévention, le suivi médical mais aussi le soutien santé en intervention complètent celle-ci.

Outil peu pratique à utiliser et à stocker, le dossier médical traditionnel constitue indéniablement un frein à cette volonté de modernité et d'efficacité du service. Des démarches visant à informatiser ces dossiers ont donc été entreprises en 2010. Dans un premier temps, le paramétrage du système a été réalisé et les données administratives issues de la base informatisée des Ressources Humaines ont été reprises. L'introduction des données médicales et des analyses biométriques de chaque agent du SDIS va donc pouvoir se faire au rythme des visites médicales.

Bien sûr, la forme informatisée respectera les contraintes imposées par la confidentialité avec, notamment, des accès triés et sécurisés par mots de passe.

La mutualisation COM SGAJ et DIG autour de la reprographie

Une coopération efficace entre les Directions SGAJ, COM et Information Géographique a permis la finalisation d'un projet visant à optimiser les dépenses de reproduction de documents. Ainsi, de nombreux travaux, jusqu'ici confiés à des prestataires externes au SDIS, sont maintenant susceptibles d'être réalisés par les agents du service Reprographie.

Pour ce faire, l'action conjuguée des trois Directions s'est traduite notamment par l'embauche d'une infographe rattachée à la Direction Communication tandis que le SGAJ et la DIG ont acquis du matériel plus performant. Ainsi, la DIG s'est dotée d'un nouveau traceur de plans et le SGAJ d'une presse numérique couleur et de plusieurs équipements destinés à la phase «façonnage» des documents.

Ainsi, l'interaction de ces trois directions animées par le désir de servir au mieux les intérêts du SDIS aboutit à une communication constructive, des procédures communes (actuelles ou à venir) et une exécution efficace des commandes exprimées.



Le SDIS rationalise les circuits logistiques

Le SDIS a amorcé une réforme de ses circuits logistiques en plaçant le Magasin Central Polyvalent au centre du dispositif d'approvisionnement.

La fusion de différents circuits des unités (courrier, livraisons des produits d'entretien, consommables secours aux personnes (SSSM), échanges des Équipements de Protection Individuelle...) sont désormais réalisés dans le cadre de tournées uniques dont la fréquence est harmonisée.

Le progiciel de gestion d'archives AVENIO

Le progiciel Avenio, développé par la société Di'X, est un logiciel métier spécialisé dans le domaine de la gestion d'archives. Acquis fin 2009 pour un montant de 9 400 € HT (licence monoposte, maintenance et formation incluses), il n'est toutefois devenu pleinement opérationnel, qu'au cours de l'année 2010, après une période de saisie et de reprise des analyses descriptives des documents.

Ce progiciel a permis la mise en œuvre de procédures semi-automatisées dans plusieurs domaines de la gestion d'archives. Celles-ci s'appliquent au classement (indexation automatique), à la recherche (moteur de recherche global portant sur l'ensemble des éléments archivés), au prêt et aux communications (registre virtuel des prêts, possibilité d'effectuer des rappels automatiques), à la localisation (enregistrement de la localisation au sein de l'analyse documentaire) et à l'élimination d'archives (sélection des documents éliminables en

fonction de la typologie et de la durée de conservation renseignées au sein du logiciel).

Cet outil, plus performant et moins limitatif que les logiciels standard (Word, Excel et Access), permet de rendre plus efficace la gestion des archives dont la conservation a pour but de justifier les droits des personnes et du SDIS, mais également de pérenniser la mémoire de ce dernier.

Les vacances issues de TITANVAC

Suivi des vacances et des mandatements auprès de la Paierie Départementale, des relevés trimestriels des vacances aux SPV et employeurs subrogés : la Direction Volontariat assume, depuis janvier 2010, la gestion complète de son budget.

Le logiciel TITANVAC, utilisé au niveau départemental depuis 2009, permet une véritable gestion des vacances avec extractions des données opérationnelles et élaboration de tableaux de bord disponibles à chaque niveau de responsabilités : CIS, Groupement et Direction.



Réduction du délai de paiement des fournisseurs

L'optimisation des procédures et l'extension de la dématérialisation de la chaîne comptable ont permis de réduire le délai moyen de paiement. Ainsi, de 43 jours en 2008, puis 37 jours en 2009, ce délai est passé à 34 jours en 2010.

Conséquence concrète, les intérêts moratoires dus par le SDIS pour retard de paiement sont en très nette diminution : 16 018 € en 2010 contre 79 359 € en 2008 et 36 933 € en 2009.

A cette évolution sensible de la qualité comptable, il faut associer la Paierie Départementale.

Fin 2010 le SDIS du Nord est en mesure de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire la dématérialisation complète de la chaîne comptable entre l'ordonnateur et le Trésor Public.

Une prise en compte des préoccupations de développement durable

En 2010, un diagnostic des actions de développement durable appliquées par le SDIS a été établi, mettant en exergue de nombreuses initiatives des Directions et Groupements.

Les actions phares recensées se rapportent notamment au tri des déchets, à la prise en compte de l'environnement dans les projets de construction de nouveaux CIS et à l'établissement de critères de développement durable dans les cahiers des charges des nouveaux marchés passés par le SDIS.

Une synthèse assortie de propositions d'actions

a été réalisée par l'équipe projet. A partir de cette base, une réflexion devrait s'engager en 2011 et aboutir à la mise en œuvre d'un plan d'action départemental.

LES MARCHÉS PUBLICS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le traitement de la dimension environnementale dans les marchés publics passe par deux formes d'actions.

La première consiste à déterminer le besoin en termes de performances à atteindre ou d'exigences fonctionnelles qui peuvent inclure des caractéristiques environnementales. C'est le cas des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux qui initient une démarche environnementale dans le cadre de la construction des CIS par des procédés techniques comme le recyclage des eaux de pluie.

L'autre forme d'action consiste à prendre en compte la performance environnementale au travers des critères de jugement des offres. Ainsi, pour le marché DIG (acquisition d'un système d'impression grand format, maintenance, accessoires, pièces détachées et réparations), un critère portant sur l'intérêt environnemental (10 %) était prévu. Celui-ci était apprécié notamment en fonction de la consommation tant sur le plan énergétique que sur celui des consommables proprement dits (50 % de ce critère). L'autre moitié s'appliquait à la recyclabilité de ces consommables (50 %).

Par ailleurs, le Code des Marchés Publics offre la possibilité aux acheteurs publics d'exiger de la part des entreprises candidates un souci particulier d'emploi de personnes en recherche de travail ou en difficulté. Dans ce cadre, le SDIS prévoit que certains marchés ou lots peuvent

être réservés aux ateliers protégés, aux Centres d'Aide par le Travail ou à des structures équivalentes. Le lot n°4 du marché transversal DGTL-Direction de l'Informatique et Direction des Transmissions concernant la collecte et le traitement des déchets générés par le SDIS du Nord (déchets d'équipements électriques et électroniques) s'inscrit dans cette démarche.

Enfin, le SDIS vise à améliorer l'efficacité économique des achats en globalisant les besoins sur une période pluriannuelle. Ceci permet d'obtenir, grâce à l'effet des volumes plus importants, des meilleurs prix de la part des fournisseurs. Les marchés DGTL se rapportant à l'entretien, la réparation des véhicules et la fourniture de pièces détachées ainsi que les marchés de fournitures de bureau et de reproduction de documents divers du SGAJ ont été établis dans ce sens

Un nouveau marché de télécommunications

Le marché de télécommunications a été renouvelé en 2010. Les liaisons réseaux informatiques n'avaient pas évolué depuis 2002. Elles ont donc



été repensées en tenant compte de l'évolution des besoins et des nouvelles possibilités offertes par les technologies.

Le réseau s'articule désormais autour de quatre axes : Le réseau des Centres de Traitement de l'Alerte, basé sur des fibres optiques permettant rapidité et fiabilité des échanges ; le réseau administratif central, bénéficiant des liaisons haut débit fibre optique ou SDSL et offrant la rapidité nécessaire aux échanges croissants d'informations entre les sites ; les liaisons SDSL pour les CIS à partir de la classe 2, permettant un usage tant administratif que de gestion de l'alerte, en garantissant à chaque usage une disponibilité permanente de la liaison ; les liaisons Numéris à bas débit pour les sites de classe 1 et 2. Ces dernières n'ont pas pu faire l'objet d'une évolution majeure et restent d'un usage très limités.

L'accès à Internet a également été complètement repensé, pour de meilleures performances et un contrôle d'accès plus en phase avec l'usage croissant de ce média.

A noter que ce nouveau marché a également permis de diviser par deux le coût financier des consommations GMS.

Le développement de l'application «agents» par la Direction Informatique

L'année 2010 a été marquée par de nombreux progrès apportés aux outils de partage et de transmission d'informations, notamment pour les Centres d'Incendie et de Secours (CIS).

Dans le cadre du groupe de travail «Gestion des agents du SDIS», l'application principale a été

déployée dans les CIS, Groupements et Directions centrales. Elle permet à l'ensemble des acteurs de la gestion des personnels de partager les mêmes informations et d'en assurer le contrôle et la mise à jour régulière.

Deux outils d'optimisation des procédures ont été mis en œuvre. Ils concernent la gestion de la commande de masse d'habillement 2010 et l'inscription au calendrier des formations 2011. Ce dernier a ainsi permis de traiter et de prioriser 2 898 demandes de stages.

Chacun de ces outils touche près de 400 utilisateurs à travers le département et est doté d'étapes de contrôle et validation par le chef de CIS, le chef de Groupement et les Directions centrales concernées.



Le site Intranet cartographie et le parcellaire en ligne

La DIG a développé un site INTRANET spécifique qui offre différents services aux utilisateurs du SDIS.

L'agent connecté peut ainsi commander des cartes existantes par l'intermédiaire d'un catalogue. Des réalisations standard, cartes d'arrondissements ou de délimitation des Groupements par exemple, peuvent être téléchargées sous différents formats.

Des informations sur le suivi des demandes de mises à jour des données géographiques sont également disponibles. Les utilisateurs externes à la DIG peuvent ainsi, lorsqu'ils sont à l'origine d'une demande de mise à jour, suivre son évolution sous la forme de fiche de suivi.

Un accès aux différentes couches d'information est disponible. On y retrouve les fonds IGN au 1:25 000^{ème} ainsi que les photographies aériennes.

L'innovation importante offerte par ce site est en particulier la mise à disposition du parcellaire départemental sous la forme d'un continuum géographique aux deux échelles : le 1:2 500^{ème} et le 1:5 000^{ème}. Ce parcellaire n'est pas qu'une image mais bien un fond vecteur qui permet d'interroger les données présentes et d'en obtenir les caractéristiques.

Des outils de recherche par rue, par numéro de planche parcellaire, par numéro d'établissement répertorié, par numéro de point d'eau et par CIS permettent un accès optimisé aux informations.

Des outils de dessin sont également disponibles et, à des fins d'exercices, un plan muet de formation est mis en ligne sur fond de parcellaire.

Ce site en constante évolution s'enrichira progressivement.





04 LE SDIS S'OUVRE VERS SES PARTENAIRES

Une convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse ◀

Un dispositif pour réglementer l'usage de l'image ◀

ANTARES ◀

Les jurys Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes ◀

Le SDIS terrain de stage pour la fac de médecine ◀

Le SDIS prestataire de formation pour les autres SDIS ◀

04 LE SDIS S'OUVRE VERS SES PARTENAIRES

Partenaires publics ou privés, professionnels de l'image et des médias mais aussi sapeurs-pompiers issus d'autres départements ou de pays voisins : le contact avec l'extérieur est aujourd'hui partie intégrante du quotidien du SDIS.



Une convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Service public assuré par l'Etat, la Protection Judiciaire de la Jeunesse prend en charge les mineurs délinquants ou en danger qui lui sont confiés par l'institution judiciaire.

Afin d'assurer au mieux ses missions, la PJJ recherche continuellement des partenaires. C'est dans ce cadre qu'elle a souhaité que les services

du SDIS interviennent auprès des mineurs dont elle a la charge.

Le SDIS ayant répondu favorablement à cette demande, les modalités d'un partenariat pour le territoire départemental ont été fixées par convention. Signée le 23 septembre 2010, celle-ci définit l'intervention du SDIS sous deux formes. La première concerne la sensibilisation des mineurs ayant été impliqués dans des infractions en rapport avec le feu ou ayant causé des blessures à autrui et condamnés soit à des mesures de réparation, soit à une peine de travail d'intérêt général, soit à un stage de formation civique ou de citoyenneté. La seconde prévoit, à titre gracieux, l'organisation de sessions de formation de Prévention et Secours Civiques 1 (PSC 1) au bénéfice des mineurs confiés à la PJJ.

Conclue pour une durée d'un an, l'exécution de cette convention fera, à son terme, l'objet d'un bilan tant au niveau du nombre d'actions mises en place et des mineurs concernés que du contenu de ces actions, des propositions d'amélioration et des perspectives de travail pour l'avenir. A l'issue de ce bilan quantitatif et qualitatif, cette convention pourrait être reconduite.



Un dispositif pour réglementer l'usage de l'image

Le développement des tournages de documentaires, de téléfilms et, plus généralement, de l'utilisation de la photo a amené le SDIS à sécuriser les actes passés avec les professionnels de l'image. Qu'il s'agisse de figuration, de reportages photos ou d'assurer un service de sécurité, la DSGAJ a établi des dispositifs permettant de faire face à ces différents cas de figure.

Ainsi, le SDIS ne disposant d'aucun droit sur l'image de ses agents, l'accord préalable de chacun s'avère nécessaire pour la fixation ou la captation de son image et pour son exploitation. A défaut, l'identité des agents devra être rendue méconnaissable. Le SDIS oblige donc le réalisateur ou l'éditeur littéraire à obtenir une autorisation écrite de chaque agent pour toute utilisation de son image.

Par ailleurs, l'usage des conventions d'autorisa-

tion de tournage et de reportage photographique a été instauré. Ces conventions décrivent les conditions qui s'appliquent à chaque demande de prises de vues. Elles permettent en outre d'effectuer un contrôle des images réalisées avant leur diffusion ou publication afin d'assurer pour le compte de ses agents, le respect de leur vie privée, l'intégrité de leur fonction, leur dignité mais aussi l'image et la réputation du SDIS.

Enfin, un autre type de convention s'applique plus spécialement à la mise à disposition de locaux, matériels et moyens humains et règle les questions financières s'y rapportant.

ANTARES

2010 a été dédiée à la préparation de la migration vers le réseau numérique ANTARES qui sera effective en 2011.

Ainsi, après la validation du fonctionnement du réseau, des tests de couverture ont été réalisés par les SP et les techniciens du SDIS sur plusieurs zones du département non encore couvertes. Le SZSIC (Service Zonal des Systèmes d'Information et de Communication), opérateur du réseau, a également effectué une montée logicielle de toute son infrastructure : acquisition des derniers terminaux ANTARES, définition des profils et plan de programmation.

La migration, telle que validée par le DDSIS, se fera CTA par CTA en commençant par les CTA ROUBAIX, LILLE et VALENCIENNES en 2011, puis les CTA CAMBRAI et FLANDRES l'an prochain. Elle se poursuivra CIS par CIS suivant une logique opérationnelle.

Cette préparation a encore été complétée par la définition du plan de formation 2011 - 2012 pour l'ensemble du personnel sapeur-pompier et par la réalisation des fiches de formations et des fiches d'utilisation du matériel ANTARES (portatifs et mobiles).



Les jurys Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

Les préventionnistes contribuent, outre les études, visites et contrôles dans les ERP et les IGH, à une politique de l'emploi dans ces établissements et immeubles.

Ainsi, en représentation du DDSIS, 22 préventionnistes répartis sur l'ensemble du département, ont assuré 160 jurys SSIAP (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes), en corrélation avec 22 centres de formation, dont 16 d'entre eux sont agréés par le Préfet du Nord.

Ces jurys ont permis de délivrer 1108 diplômes permettant aux titulaires d'accéder à des emplois d'agent de service de sécurité (SSIAP 1), 121 à l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité (SSIAP 2) et 45 à l'emploi de chef de service de sécurité (SSIAP 3).

Ces présidences sont indemnisées par voie de décret. Elles ont permis une recette de 62 620 €.

Le SDIS terrain de stage pour la fac de médecine

Les étudiants en troisième cycle de médecine sont tenus, durant leur internat, d'effectuer des stages qui peuvent se dérouler en milieu extra hospitalier. Le service de santé du SDIS a saisi cette opportunité et a ainsi pu être habilité comme terrain de stage par la Faculté de médecine de Lille II.

En 2010, un premier interne de cette faculté a donc été affecté durant un semestre au SSSM. Cette expérience s'avère très positive puisque, outre le fait de disposer un temps d'un jeune praticien à la pointe de l'enseignement médical, le lien établi avec l'université peut, à terme, faciliter le recrutement de sapeurs-pompiers médecins volontaires.

Le SDIS prestataire de formation pour les autres SDIS

Dans le cadre de ses agréments, le SDIS est également prestataire de formation pour les autres Services Départementaux d'Incendie et de Secours. Ainsi, en 2010, une trentaine de sapeurs-pompiers issus d'autres SDIS ou de Belgique sont



venus se former dans le Nord. Ces formations concernaient les techniques d'engagement et d'attaque (MTEA-OTR), les risques radiologiques (RAD), les risques chimiques (RCH), les opérateurs sportifs de sapeurs-pompiers (OSSP) et les transmissions (TRS).

DES SAPEURS-POMPIERS VENUS DE 17 DÉPARTEMENTS POUR L'EXERCICE SAUVETAGE DÉBLAIEMENT

400 sapeurs-pompiers venus de 17 départements ont participé, du 15 au 18 mai, à un exercice national de sauvetage déblaiement qui se déroulait dans le Nord.



Organisé par le SDIS 59 en partenariat avec la Zone de Défense Nord, cet exercice d'envergure a fait valoir, au niveau national, les compétences du département du Nord en matière de sauvetage déblaiement. Il a également permis de développer la culture et la coopération inter-départementales à l'échelon de la Zone de Défense Nord en mutualisant les ressources de cinq départements la composant (Nord, Pas de Calais, Aisne, Somme et Oise) et d'anticiper les réformes structurelles en matière de réponse de sécurité civile à l'échelon européen.

Parallèlement, cette manœuvre a aussi servi de socle à l'examen pratique de 9 stagiaires «Chef de Section», en formation dans le Nord pour le compte de l'Ecole d'Application de la Sécurité Civile de Valabre (Bouches du Rhône). Ceux-ci devant prendre à tour de rôle le commandement des colonnes de secours, sous les regards attentifs de leurs évaluateurs.





Durant 3 jours, les intervenants ont été projetés à travers 6 scénarios se déroulant sur autant de sites de manœuvre différents, répartis sur la Flandre Maritime et la métropole Lilloise, et choisis pour leur variété et les problématiques opérationnelles induites (travail en hauteur, difficultés d'accès, effondrement total, travail en milieu souterrain, etc...).

A chaque fois, les sauveteurs ont eu à rechercher et à évacuer une dizaine de victimes, blessées ou décédées, suite aux effondrements provoqués par une violente tempête, cadre du scénario principal retenu par les organisateurs et basé sur la thématique du coup de vent violent. Les effets d'un tel phénomène climatique (type tornade)

constatés lors de la catastrophe d'Hautmont en août 2008 ont été reproduits pour accroître la crédibilité des situations d'urgence.

Les moyens et les personnels, engagés sur le théâtre des opérations à raison de 10 heures de manœuvre pour 5 heures de repos, ont été concentrés au niveau d'un camp de base aménagé pour l'occasion sur un terrain d'accueil à l'aérodrome de Bondues. Là, les colonnes ont assuré leur propre logistique en parfaite autonomie.

La coordination de l'exercice était assurée depuis un poste de commandement de site flambant neuf (VPC LILLE) stationné sur le camp de base. Les nouvelles infrastructures numériques de transmission (ANTARES) ont ainsi pu être testées en grandeur nature et ont donné toute satisfaction.

La manœuvre SD NORD 2010 a fait l'objet d'une forte couverture médiatique et a reçu la visite de nombreuses autorités avec notamment M. BERARD, Préfet de Région, M. BOUCHITE, Préfet Délégué à la Sécurité, M. RONDELAERE, alors 1^{er} Vice-Président du SDIS du Nord, le Colonel VANBERSELAERT, DDSIS, le Colonel



© Luc MOLEUX

BIZET, Chef d'Etat Major de Zone et de nombreux Chefs de Service du SDIS du Nord.

Tous ont pu apprécier le déploiement des moyens spécialisés au sein d'une organisation d'envergure qui aura reçu l'assentiment de l'ensemble des participants...

L'exercice Sauvetage Déblaiement en quelques chiffres :

- ▶ 60 heures d'exercice (jour et nuit)
- ▶ 8 colonnes constituées de sapeurs- pompiers issus de 17 départements, soit au total 340 sapeurs-pompiers civils et militaires (Région Ile de France, le grand Ouest, le Vaucluse, la région Nord-Picardie, l'Unité de Sécurité Civile n°1, la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, cinq unités cynotechniques, 20 membres du SSSM et 9 stagiaires de l'ECASC).
- ▶ 93 engins motorisés
- ▶ 70 sapeurs-pompiers et PATS du SDIS du Nord dédiés à l'animation des sites et à la logistique.
- ▶ 6 sites de manœuvre, 1 camp de base.

LES AUTRES PARTENARIATS

Le SDIS a établi un partenariat avec le CNFPT pour la formation des sapeurs-pompiers. Il intervient sur les stages de management pour les formations de sous-officiers et sur les formations de gestion du stress (violences urbaines, opérateurs CTA).

En 2007, une convention de formation pour les lycéens en Baccalauréat Agent de Prévention et Sécurité a été signée avec le lycée Jean Moulin de Roubaix. En 2010, 28 jeunes lycéens ont reçu une formation incendie pratique au CIS Lomme.

En avril 2010, une formation conjointe avec le CREPS de Wattignies a été établie pour la formation OSSP de 12 sapeurs-pompiers moniteurs sportifs.



Conception et impression: SDIS du Nord - Photos : Philippe HOUZE